



Connaitre les taux d'acquisition des points

Par **letmoi**, le **23/01/2012** à **12:15**

Bonjour,

Je souhaite vérifier les points attribués par les caisses complémentaires de retraite arcco agirc je sais ceci

Nombre de points = Assiette de cotisation x Taux d'acquisition des points / Prix d'un point

Comment connaître le Taux d'acquisition des points années par années pour les complémentaires arcco et agirc

Je prends un exemple

sté ANEP
code opération sa
exercice 1986
cotisation de référence 122,2
salaires soumis a cotisation 43404,03
taux contractuel 8%
cotisations contractuelles 3472,32
points 28
valeur du point 15,66
date du point 01/07/1987

Comment arrive t-on à ces 28 points?

Merci